

# Bulletin Communal n° 70

4<sup>ème</sup> trimestre 2006  
Editeur responsable: M. André Bouchat  
Avenue de la Toison d'Or, 45 • 6900 Marche-en-Famenne

MARCHE-EN-FAMENNE

*Meilleurs Voeux 2007*



La Famennoise...

*Carrosserie*  
**B/BASTIN**



info@carrosseriebastin.be

ISO 9001

A la carrosserie Bastin  
un renseignement ne vous engage à rien

**PENSEZ BIEN - PENSEZ BASTIN !**

Possibilités:

prise de votre véhicule à domicile  
et véhicule de remplacement.

**Bureau ouvert:**

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h

et sur rendez-vous

Zoning Industriel 6/A  
6900 MARCHÉ

Tél: 084/46 61 04

Fax: 084/46 75 95

Agréée par toutes

les compagnies d'assurances

**CENTRE ESSO SUD  
BEAUDOINT-LINCÉ**



*La ponctualité et la qualité du service*

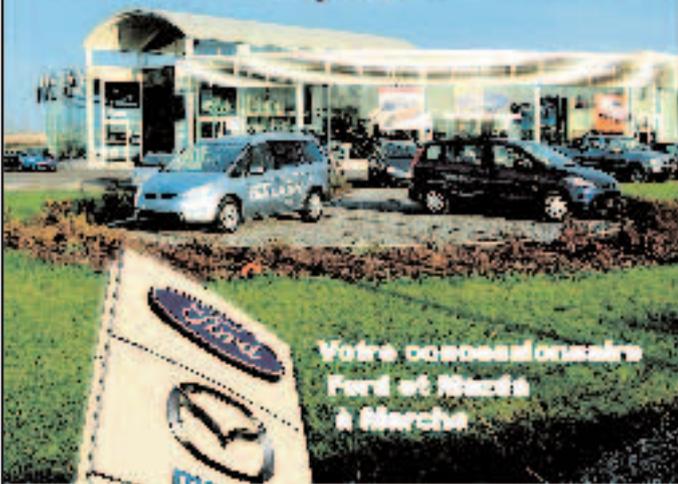
*Promesses tenues*

■ Chaussée de Liège, 13 • MARCHÉ • 084/31.19.17

**PRÈS DE CHEZ VOUS !**

Bienvenue aux  
**Ets DEVILLERS S.A.**

*la qualité que vous méritez  
proche de vous*



Votre concessionnaire  
Ford et Mazda  
à Marché

**Ets. Devillers**

Zoning du Wex  
Rue des deux provinces, 12  
6900 Marché-en-Famenne  
Tél. : 084/22.05.05

la Boutique du Capucin  
TRAITEUR ÉPICERIE FINE

N'oubliez pas de réserver  
vos repas de fin d'année !

pour votre temps de midi...



re-découvrez le sens du goût !!  
**... sandwiches et salades ...**  
(l'Italian, le Périgourdin, le Norvégien, le Capucin,...)

Commandez avant 10h00,  
nous vous livrons avant midi

**084/45 67 99**

25, Rue du Commerce - 6900 Marché  
- www.lecapucingourmand.be  
Fermé dimanche

BANQUET - RÉCEPTION - TRAITEUR - PLATS À EMPORTER



Brasserie Restaurant

**La Mandarine**

Restauration non-stop  
**de 11 à 22 h**

www.la-mandarine.be

Place aux Foires, 18 • 6900 Marché • Tél. 084/445 900

KJO s.p.a. • T.V.A. BE 863 754 514 • Fortis 001-4199937-10

*La Famenoise est une société de logements de service public. A ce jour, elle gère 735 logements sur notre territoire communal (et 918 sur l'ensemble de l'arrondissement). Elle a été fondée en 1969, au départ des anciennes communes de Marche et de On avant d'étendre progressivement ses activités sur un bassin de vie de 50.000 habitants environ.*

*La gestion d'une telle société n'est pas une mince affaire: son conseil d'administration est composé de représentants communaux et provinciaux issus de tous les partis politiques démocratiques. S'y ajoutent: un représentant de la Région et 4 du secteur privé. Le conseil est contrôlé par un commissaire de la Société Wallonne du logement S.W.L. Le Code wallon du Logement ayant instauré l'ancrage communal, c'est aux communes qu'il appartient de dresser des projets ou des plans réalisables en fonction des besoins des gens et des possibilités d'obtention de crédits ou de subsides auprès de la Région Wallonne via la S.W.L.*

*Inutile de dire que les "affaires" récentes ont directement ou indirectement affecté l'ambiance de travail dans les sociétés de logements de service public. Les 74 sociétés ont été "scannées à mort" par des réviseurs d'entreprises. La Famenoise n'a pas pu être mise en cause. Elle a même été citée en exemple au plus haut niveau lorsqu'on s'est intéressé à son mode de fonctionnement.*

*Tout ce remue-ménage a entraîné une série de réformes et de réformes qui devront se décanter. Ce qui semble certain, c'est qu'on se dirige vers une plus grande professionnalisation du secteur et une dépolitisation de certaines décisions de façon à éviter le clientélisme connu dans certaines régions du pays. On ne peut s'en réjouir que si tout cela remet en mémoire à tous, deux vertus dont on a finalement peu parlé: intégrité et bonneteté.*

*Ceci étant, La Famenoise peut être fière de ses réalisations et de sa politique. Il est réconfortant de pouvoir affirmer que les membres du conseil d'administration, organe de décision de La Famenoise, sont tous bénévoles: ils ne reçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés. Seuls les frais de déplacements imposés par la fonction sont remboursés au barème des administrations publiques. Voilà qui est limpide!*

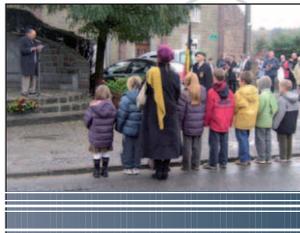
*Le lecteur intéressé trouvera en fin de dossier des réponses à quelques questions un peu plus pointues concernant le fonctionnement - notamment financier - de la Famenoise. Nous pensons que cela peut donner un éclairage supplémentaire aux personnes soucieuses d'aller un peu plus loin dans la compréhension (ou à celles qui pourraient s'étonner de la lenteur de certaines procédures).*

*Nous vous souhaitons une bonne lecture.*

*La rédaction*

## *Novembre: mois du souvenir:*

*L'Administration communale en collaboration avec les Associations patriotiques et sous le patronage de la section marche de la Fédération nationale des Combattants a organisé différentes manifestations un peu partout dans l'entité pour perpétuer le souvenir de ceux qui ont combattu pour que soit préservée notre liberté. Les enfants des écoles y avaient été conviés. Les moments forts: les dépôts de fleurs les 4 et 7 novembre, le 11 novembre et le 15, jour de la fête du Roi.*



## *Vœux*



*Au nom du Bourgmestre, des Echevin(e)s et de tous les élus de la nouvelle mandature, avec les membres du personnel communal et para-communal, avec tous ceux et celles qui gèrent ou animent notre vie communale, nous vous souhaitons de tout cœur une excellente année 2007.*

Edito ..... p 3

Dossier

La Famenoise ..... pp 5, 7, 9 à 12

Communiqués ..... pp 13-14-15

MCFA ..... pp 17-18

BC nouvelles ..... pp 19-21-22

Agenda ..... p 22

### RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)  
tél. 084/31.23.27  
gunther.giet@marche.be

### MERCI

Merci à Jean-Paul Renard et Céline Goffin pour la Famenoise  
A Marc Lemaire et Hubert Neu pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le collège échevinal de la commune de Marche.

084/31.17.17  
info@punchcommunication.be

## LE CARRELAGE DANS TOUS SES ÉTATS

Conseils personnalisés  
par le PATRON

Venez découvrir nos conditions  
**EXCEPTIONNELLES**

**SOLDES**  
à partir du  
**3 JANVIER**



Rue de l'Ancienne Poste, 1a - 6900 MARLOIE

Tél: 084/31 20 37 - Fax: 084/31 47 06

## Le reflet de vos exigences!

- GROS OEUVRE - CLÉ SUR PORTE
- RÉNOVATION - TRANSFORMATION
- MENUISERIE EXTÉRIEURE - CHARPENTES
- MAISONS OSSATURE BOIS



Zoning Industriel 10 - B-5377 Baillonville

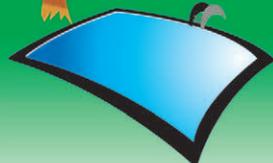
Tél.: 086/ 21 35 98 - Fax: 086/ 21 36 07

Gsm: 0475/24 46 63 - lambertsprl@skynet.be

Vente de produits d'entretien - Matériel et accessoires  
Aménagements extérieurs - Dallage - Terrassements - Pièces d'eau



Piscines  
& Spas



# GATHY

Chaussée de Rochefort, 76 - 6900 MARLOIE

Tél: 084/31 64 73 - Fax: 084/31 64 74 - Gsm: 0478/236 935

**CARROSSERIE**

Meilleurs Vœux  
2007

**Vetcour**

**DÉPANNAGE**

**3 SERVICES**

**CARROSSERIE**

084/31 11 56

PRISE ET REMISE À DOMICILE DE VOTRE VÉHICULE  
AGRÉÉ TOUTE COMPAGNIE - PRÊT VÉHICULE  
GRATUIT DURANT LA RÉPARATION.

**DÉPANNAGE**

0473/201 230

24/24 TOUT VÉHICULE AVEC RAPATRIEMENT.

**LOCATION**

**Europcar**

YOU RENT A LOT MORE THAN A CAR

VÉHICULES UTILITAIRES  
DE 3 À 44 M<sup>3</sup> - TOURISME  
MINIBUS 9 PLACES.

084/36 78 30

**ETS VETCOUR À BAILLONVILLE**



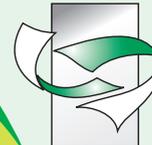
**1 SEULE ADRESSE**

Z.I. Baillonville, 16

Tél. 084/31 11 56

www.vetcour.be

OFFICE D'AIDE  
AUX FAMILLES  
LUXEMBOURGEOISES  
A.S.B.L



AIDES FAMILIALES

GARDES MALADE À DOMICILE

AIDES MÉNAGÈRES -  
TITRES-SERVICES

Pour tous renseignements :

Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE

TÉL. : 084/21.06.99 • Fax : 084/22.14.01



Avec le soutien des C.P.A.S.  
et de la Province de Luxembourg

# La Famennoise

## Précisons d'abord...

Actuellement, trois organismes différents mais complémentaires se partagent le secteur du logement social chez nous:

### 1. UNE SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE SERVICE PUBLIC:

#### *LA FAMENNOISE scrl*



Elle a pour objet l'achat de terrains en vue de leur construction ainsi que d'immeubles insalubres améliorables destinés à être transformés en logements.

Elle est agréée par la Région wallonne.

Elle fait l'objet du présent dossier.

Son activité principale est la mise en location des logements dont elle est propriétaire ou qu'elle gère pour compte de la ville (pour ce qui concerne notre territoire communal). Les loyers sont calculés suivant une formule arrêtée par la Région et qui tient compte de la valeur du bien et des revenus des locataires. Actuellement, la moyenne des loyers reste inférieure à 250 € par mois.

Accessoirement, elle construit des logements destinés à la vente, activité qu'elle a héritée de la Terrienne.

**Tutelle :** Société wallonne du Logement (S.W.L.).

**Siège social :** rue de l'Himage 81 à MARLOIE 084/32.21.01 info@famennoise.be

### 2. UN GUICHET DE CRÉDIT SOCIAL:

#### *LA TERRIENNE DU LUXEMBOURG scrl*



Elle accorde des crédits qui permettent aux ménages de devenir propriétaires d'un premier logement si sa valeur vénale est inférieure à 167.000 €.

La Terrienne du Luxembourg est également agréée par la Région wallonne.

Les taux pratiqués sont inférieurs aux taux du secteur privé et sont fonction des revenus des emprunteurs.

D'autres avantages (honoraires de notaire réduits de moitié et réduction de 250 € des frais d'acte d'achat, réduction de 50 € par mois pendant 8 ans pour les moins de 35 ans, assurance gratuite contre la perte de revenus, frais de dossier réduits, ...) sont accordés aux bénéficiaires.

Les opérations suivantes sont concernées : construction sur un terrain du demandeur, achat et transformation d'un logement, transformation d'un logement existant, ...

**Tutelle :** Société wallonne du Crédit Social(S.W.C.S.).

**Siège social :** rue de l'Himage 81 à MARLOIE 084/ 32.21.02 jp.renard@terlux.be  
m.bastin@terlux.be

### 3. UNE ASBL QUI MET À DISPOSITION DES LOGEMENTS À PRIX RÉDUITS:

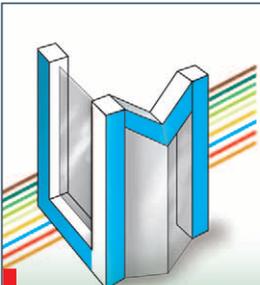
#### *L'AGENCE IMMOBILIAIRE SOCIALE (A.I.S.)*



Son but est d'accroître l'offre en logements en prenant en gestion des immeubles appartenant à des personnes privées. Elle les met en location à des personnes nécessiteuses en garantissant aux propriétaires le paiement du loyer et l'entretien de leur bien. Elle perçoit l'aide de la Région via le Fonds du Logement de la Ligue des familles et prélève une légère cotisation sur les loyers. Elle assure l'accompagnement social des occupants. (Des explications plus détaillées sont parues dans le BC de décembre 2005, page 19)

**Tutelle :** Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie

**Siège social :** Bwès des Leus, 3/2 à MARLOIE 084/45.76.74 ais-nordlux@skynet.be



## Laurent MATAGNE

- MENUISERIE EN ALUMINIUM
- CHÂSSIS
- VÉRANDAS
- VERRIÈRES,...



**084/31.56.41**



**FABRICANT**




→ 42, rue Noël 1944  
B-6900 VERDENNE

# BESOIN DE MAZOUT ?

Coupon à nous retourner via la poste.

## ETABLISSEMENTS GUY HERION Pneus



OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ PAR :

- la livraison automatique
- le paiement échelonné
- la livraison automatique et le paiement échelonné
- une livraison de mazout

POUVEZ-VOUS ME CONTACTER PAR TÉLÉPHONE :

- lundi     mardi     mercredi
- jeudi     vendredi
- entre 8h30 et 12h00
- entre 13h00 et 17h00

Mr-Mme .....  
N° Tél. ....

OU POUVEZ-VOUS ME FAIRE PARVENIR TOUTES LES INFORMATIONS PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Mr-Mme .....  
Rue ..... N°.....  
C.P. .... Localité .....

URGENT

**Avenue de France, 162 • MARLOIE-MARCHE**  
**Tél. 084/31 16 96 • Fax 084/31 65 96**  
**www.herion.be**

*Egalement Station de Pneus*



Vous aurez de nos nouvelles dès réception de votre demande.



## Titres Services TRUSQUIN

# meilleurs vœux 2007

- Service d'Aides - Ménagères à domicile
- Centrale de repassage - Travaux de couture
- Mobilité - Courses ménagères

Croix Bende1G - 6900 MARLOIE  
Antenne MARCHE • Tél. : 084/37 97 41  
Antenne NAMUR • Tél. : 081/23 00 14

## Pompes Funèbres Heerwegh

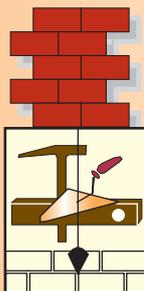
Salle de réception gratuite  
Magasin funéraire  
Parking privé



*Funérarium Heerwegh*

**Chaussée de l'Ourthe, 34 (entrée par la rue Erène)**  
**6900 MARCHE**    Tél.: 084/32 22 21

## ENTREPRISE DE CONSTRUCTION Noël GEE



Rue de Humain, 17 • 6900 AYE  
Tél. 084/31.34.58 • Fax 084/32.13.88

**La Famennoise s'inscrit dans le large cadre du logement de service public (S.L.P.W.) en Wallonie. Elle en est un des opérateurs et agit donc selon les principes généraux régissant le secteur.**

*Rappelons que La Région wallonne (et les autres autorités publiques) souhaitent assurer le droit à un logement décent en tant que lieu de vie, et d'épanouissement des individus et des familles en se basant sur l'article 23 de la Constitution belge qui énonce le droit de chacun de pouvoir mener une vie conforme à la dignité humaine. Tous les acteurs concernés ont ainsi pour but de tendre à favoriser la cohésion sociale par la stimulation de la rénovation du patrimoine et par une diversification et un accroissement de l'offre de logements dans les noyaux d'habitat.*

Appliquant ces principes au plan local, on peut dire avec des mots plus simples, que La Famennoise s'emploie, dans la mesure de ses moyens, à aider des gens à revenus modestes à se loger décentement (elle n'est pas la seule dans le cas mais c'est elle qui est à l'honneur dans ce BC). Son ancrage est local, elle colle au terrain, elle connaît les gens, leur mentalité et leurs besoins; elle essaie d'agir au mieux de leurs intérêts.

Elle mérite notre respect par la qualité de sa gestion (qui n'a jamais été mise en cause) et son souci d'aller de l'avant.

## Une brève ligne du temps

- La Famennoise a été créée en 1969
- Les coopérateurs au départ étaient: l'Etat, la Province, les deux anciennes communes de Marche et de On et des privés.
- Avant la fusion des communes en 1976: affiliation des anciennes communes de Waha, Aye, Marenne, Hargimont, (+ Nassogne et Barvaux)
- Avec la fusion des communes s'ajoutent: Hotton, Durbuy, Erezée, Manhay, Tenneville, Rendeux et La Roche.

La Famennoise couvre donc tout l'arrondissement: un bassin de vie de plus 50.000 habitants; à Marche, nous comptons pour plus du tiers dans ce nombre total: 17.023 habitants au 20/10/06.

Elle a connu trois présidents successifs: Charles HANIN (de 1969 à 2001), Robert NOIRHOMME (de 2001 à 2004) et Edmond FRERE (depuis 2001). Le directeur-gérant Jean-Paul RENARD est en place depuis juillet 1975

## Réalisations et patrimoine actuel

**NB:** Le rapatriement chez nous de la 7ème Brigade motorisée d'Allemagne à partir du milieu des années septante a eu une influence décisive sur la politique du logement. Cela a entraîné la nécessité de créer rapidement un nombre adapté d'habitations sociales à proximité du camp (sur les communes de Marche et de Hotton). La Famennoise a dû faire face et s'adapter à cette situation nouvelle.

### 1. Cité de On: "Aux 7 Prés"



46 maisons (20 + 26) maisons jumelées ont été construites en deux phases à partir de 1972. Les réceptions provisoires ont eu lieu en 1973 et 1974. Il s'agit de maisons "demi-étage"

comprenant toutes 3 ou 4 chambres à coucher. La cité s'intègre très bien au paysage onais.

### 2. Cité de Marche: "La Fourche"



Conçue au début des années 70 en fonction du terrain, elle compte 151 maisons de plain-pied. Il s'agit de logements avec une, trois ou quatre chambres. Des améliorations récentes ont été apportées aux revêtements extérieurs et aux toitures. La S.L.S.P.

poursuit sa tâche de rénovation. Il y a une dizaine d'années, elle a pu construire six maisons supplémentaires à deux chambres dans ce quartier.

### 3. Cité de Aye "Devant le bois"

A cet endroit, 95 maisons ont été construites en briques régionales fin des années 70 en collaboration avec La Terrienne du Luxembourg, l'OCASC et IDELUX. L'ensemble comprend des propriétaires ayant construit eux-mêmes leur maison, des propriétaires acquéreurs d'une petite propriété terrienne ou d'une maison construite par IDELUX et des locataires de maisons appartenant à La Famennoise. 4 maisons supplémentaires destinées à la location ont été intégrées dans le lotissement de La Terrienne.

### 4. Cité de Marloie: "Chêne à l'Himage"

Quartier mixte avec des allures urbaines composé de 90 appartements en immeubles et de 115 maisons unifamiliales. Le site est idéalement situé par rapport au réseau routier et à la gare. Ce type de logements correspond aux demandes des jeunes ménages qui souhaitent y habiter de manière transitoire mais aussi des personnes plus âgées qui désirent se libérer des contraintes dues à l'entretien de



Boulangerie & Pâtisserie

Rue des Savoyards, 8  
MARCHE-EN-FAMENNE  
084/31.15.01

- ▷ MARCHE
- ▷ MARLOIE
- ▷ LA ROCHE
- ▷ ROCHEFORT
- ▷ CINEY
- ▷ ON
- ▷ ERPENT

*Delhayé*  
MARCHE-EN-FAMENNE  
BOULANGERIE  
PATISSERIE

DES PAINS DE GOÛT,  
pour chaque occasion  
et pour tous les jours  
de la semaine.

# Ets Guissart & Fils sprl

**Grains - Engrais**  
**Produits Pétroliers - Mazout ultra**

Rue du Luxembourg, 94 • 6900 Marche-en-Famenne  
Tél. 084/31.18.76

*Monuments - Caveaux*  
*Restauration & Sablage*  
*de monuments anciens*

**F. Mazzocchetti - gérant**  
**LEBOUTTE BETON MARLOIE sprl**  
*leboutte.beton@yucom.be*

Chaussée de Rochefort, 6 • 6900 MARLOIE  
Tél. 084/31.10.44 • Fax 084/31.64.67

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION

*Collignon* s.a.

pierre

- Gros-oeuvre
- 
- Clef sur porte
- 
- Pose tarmac
- 
- Terrassement
- 
- Drainage
- 
- Canalisation

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES  
Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06  
GSM: 0475/41.69.27

## Ets PREMONT

depuis 1930

**FABRICANT DE VOLETS**  
Châssis et portes PVC - Bois - Alu  
Vérandas • Portes de garage • Protections solaires  
Grilles de sécurité • Motorisation et automatisation

Vente avec ou sans placement - DEVIS GRATUIT -

168, Av. de la Toison d'Or - MARCHE  
**084/31.12.85** fax: 084/31.50.72

**Remboursements et conseils**  
Du mardi au samedi de 9h à 12h  
Le mercredi et le vendredi de 14h à 17h

**Des services à votre service...**  
Service social, pensions, médecin conseil, cabinet dentaire,...

**Des mouvements en mouvements**  
Association Chrétienne des Invalides et Handicapés, Union Chrétienne des Pensionnés, Sésame (service accompagnement), Aide aux Malades,...

**Magasin espace SOLIVAL**  
location et vente de matériel  
d'aide et de soins.  
rue Saint-Laurent, 1 - Tél (084) 378 504  
Le lundi de 13h30 à 18h  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
Le samedi de 9h à 12h  
INAMI 6.22510.36.217

**Service diététique**  
avenue de France, 6  
Tél : (084) 320 918  
Le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
Le samedi de 9h à 12h. Uniquement sur rendez-vous.

**M**  
MUTUALITE  
CHRETIENNE  
La solidarité, c'est bon pour la santé

**Siège Régional :**  
avenue de France 6 - Tél : (084) 320 911  
**Siège Social :**  
rue Netzer, 23 - 6700 ARLON

pelouses ou de jardins. En bordure de ce quartier, La Famenoise a acheté et transformé en 9 logements un ancien magasin de meubles. Cet immeuble héberge également les consultations de nourrissons de l'ONE et la Régie de quartier sociale.

**5. Cité de On: "L'Oiseau bleu"**

Ici, 64 logements construits en zone d'habitat à caractère rural.



A la demande de l'Administration provinciale de l'Urbanisme, le bâti se compose de gros logements comprenant chacun 5 ou 6 appartements.

**6. Hargimont: "La Commanderie"**



23 appartements ont été réalisés dans cette ancienne ferme construite sur les cendres d'une ancienne commanderie templière. Qualifié unanimement de remarquable, l'ensemble dégage une impression de calme et de sérénité.

La rénovation s'inscrivait dans le cadre de l'ancien code du logement qui n'accordait des subsides que pour les travaux de rénovation pour autant qu'on reste dans les limites du budget.

**7. Hargimont: "Clos de Jemeppe"**



Il s'agit de la première réalisation d'un quartier mixte qui comprend 8 maisons bâties et louées par La Famenoise.

Celle-ci a également vendu 12 parcelles à des particuliers qui y

ont construit leur maison. Bien souvent, les constructeurs privés ont fait appel aux prêts sociaux de la Région, accordés à l'époque, par la Société Nationale Terrienne.

**8. Marloie: "Rue de l'Aurore"**

En bordure d'un terrain construit et vendu par La Terrienne, la Société Wallonne du Logement a réalisé un lotissement et a vendu certaines parcelles à La Famenoise. 9 maisons ont été construites par cette S.L.S.P. et sont actuellement louées. Elles s'intègrent parfaitement parmi les 13 maisons construites, bien souvent à l'aide d'un prêt S.W.L., par des particuliers qui ont



acheté une parcelle à bâtir à la tutelle suite à l'introduction d'un dossier élaboré par La Terrienne locale.

**9. Marche: "La Cresse de Lorichamp"**

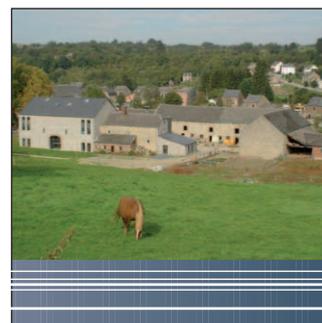
Equipé depuis la fin des années 70 par le Fonds BRUNFAUT, le terrain de «La Cresse de Lorichamp» a été victime d'une période moratoire commençant en 1982. Pendant une dizaine d'années, elle a été appelée «La Cité fantôme».



Dès la reprise de l'activité immobilière, la Terrienne Marchoise a construit plusieurs lots de maisons à vendre et ces maisons ont rencontré un plein succès. Certaines autorités ayant souhaité que soit cassée la monotonie d'une implantation trop systématique, La Famenoise et La Terrienne Marchoise ont travaillé à une diversification de styles pour assurer la mixité sociale dans le but de développer un quartier agréable.

C'est pleinement réussi. Certaines parcelles ont été attribuées à des acquéreurs privés répondant aux normes sociales via La Terrienne Marchoise.

**10. On: "La Ferme Toussaint"**



Reprise dans «Le patrimoine monumental de la Belgique» sous l'intitulé «Ferme de la Wamme», cet ensemble semi-clôturé en moellons de calcaire a été acquis par La Famenoise à la cessation des activités agricoles des propriétaires.

Un premier lot de 8 logements a pu être inauguré

cette année. Au final, cette réalisation devrait comprendre en tout 23 logements. Terminer cet ensemble en bénéficiant de l'article 54 du Code wallon du Logement (C.W.L), pour l'aménagement de 4 logements supplémentaires, était une requête prioritaire de la société qui a obtenu le droit (3ème phase) de les réaliser.

Dans le programme triennal 2004-2006, La Famenoise a bénéficié d'un article 54 (75 % de subsides sur l'achat et les travaux) pour réaliser 13 logements supplémentaires. Deux logements de cette tranche en ont été soustraits pour être ajoutés aux premiers logements réalisés dans la grange se trouvant à droite, à l'entrée. Les travaux de transformation des huit premiers logements sont terminés. Les 11 logements restants de la 2ème tranche feront l'objet d'un marché de gré à gré (extension de chantier) et les travaux commenceront bientôt.

**ON:**

- Poursuite de la transformation de l'ancienne "Ferme Toussaint" (C) : 2ème (C) et 3ème phases (D)
- Rue Chafour : transformation d'un immeuble en 9 appartements. Ce bâtiment est idéalement situé à proximité d'une moyenne surface de distribution, de la gare et l'école technique de Jemelle.(D)

**MARCHE:**

- Cresse de Lorichamp (P): Le centre de la boucle sud du quartier est encore vide de construction. Une bretelle déjà baptisée par Ville "Rue de la Fontaine des Malades" (nom du lieu-dit) doit encore être réalisée. Les égouts sont déjà posés; la bretelle permettra la construction de maisons, la gestion de ce reliquat de terrain est actuellement géré par la S.W.L. Un plan de lotissement a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Administration Provinciale de l'Urbanisme avec interdiction d'y construire avant que les voiries ne soient réalisées.
- Immeuble du "Vieux Marche" 15, rue du Commerce (C): cet immeuble est situé au cœur de la ville et la façade est classée par la Commission Royale des Monuments et Sites. Il a été acquis par La Famennoise en 1989; sa vocation était d'héberger des personnes dites sans-abri.

Il a joué pleinement son rôle jusqu'en 2005, date à laquelle il s'est agi de sécuriser les lieux et de répondre à une demande spécifique de parents handicapés qui souhaitent acquérir une certaine autonomie. L'étude du projet de transformation se termine. Ce dossier se traite dans le cadre des actions sociales menées par La Famennoise.

Ces transformations se feront en deux phases : d'une part, la sécurisation incendie et le logement de personnes handicapées au rez-de-chaussée et d'autre part, le logement de personnes en difficulté dans les étages.

**AYE:**

Projet de construction d'une infrastructure adaptée pour accueillir des personnes à mobilité réduite en partenariat avec l'ASBL Andage. Ce projet est toujours à l'étude (P).

**MARLOIE:**

Des travaux de mise en conformité aux normes de sécurité dans les immeubles à appartements ont été réalisés : ils concernaient des finitions intérieures (portes coupe-feu, cloisonnement,...), l'électricité et les ascenseurs. (C)

**"LES MARONES":**

équipement d'un terrain de 7 ha situé en zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.).(P)

**WAHA:**

Equipement de terrains à la «Verte Voye» : à l'angle de la rue du Maquis et de la rue de la Carrière, La Famennoise a déjà construit 9 maisons toutes louées.

Ce terrain (6ha22), enserré par 3 voiries (rues du Maquis, de la Carrière, et des Champs), jouxte l'ancien village de Waha et un quartier (lotissement privé) en plein développement. La rue des Champs est déjà équipée d'un égout. L'aménagement des lieux fait l'objet d'une approche détaillée (étude d'incidences) et supervisée par l'Administration Provinciale de l'Urbanisme. (D)

(Questions posées à Monsieur Jean-Paul RENARD, directeur-gérant).

**1. Quelle est la nature des rapports entre la Commune et La Famennoise ?**

La Ville de Marche est détentrice d'un grand nombre de parts sociales de La Famennoise. De ce fait, elle délègue des membres aux assemblées générales et des administrateurs au conseil d'administration en veillant à ce que tous les partis officiels démocratiques soient représentés.

Le Code wallon du Logement ayant instauré l'ancrage communal, c'est aux communes qu'il appartient de dresser des plans soit triennaux, soit bisannuels d'augmentation du parc des logements. A cette fin, le conseil d'administration rencontre les délégués de la Commune. C'est cette dernière qui sélectionne les projets réalisables. Des crédits ou subsides doivent, à ce moment, être obtenus de la Région Wallonne via la Société Wallonne du logement (S.W.L.).

**2. La Famennoise a-t-elle souffert des "affaires" qui ont secoué le monde du logement social récemment ?**

Tout ce remue-ménage a suscité un malaise dans le secteur et l'ambiance de travail en a été affectée. Il est évident que les autorités doivent intervenir là où il le faut mais dans le cas présent, une large partie des médias a jeté l'anathème sur un secteur dont les raisons d'exister sont non seulement indispensables, mais aussi unanimement appréciées.

La gestion de La Famennoise, comme celles des 73 autres S.L.S.P., a été contrôlée, «scannée» par des réviseurs d'entreprises indépendants et n'a pas été mise en cause. Elle a même été citée en exemple au plus haut niveau lorsqu'on s'est intéressé à son mode de fonctionnement.

**3. Les «affaires», en dehors des embarras inhérents aux contrôles, n'ont donc pas eu d'incidences sur la gestion de la société ?**

Directement, non. Aucune interrogation supplémentaire à celles qui étaient communes aux 74 sociétés de la Région wallonne, n'a été sollicitée et forcément aucune sanction n'a été prise.

Indirectement, toutes les sociétés «paient» les erreurs qui ont été constatées et souvent sanctionnées. Depuis le 5 septembre 2005, le Code wallon du Logement a été modifié par décret et de très nombreux avant-projets, projets et même arrêtés ont été lus, relus, soumis à des demandes d'avis, rectifiés et votés. Des balises ont été posées, d'autres se mettent en place. Les résultats des réformes pourront être appréciés dans quelques mois.

Parmi les modifications certaines sont connues, d'autres sont encore à venir. Elles concernent, entre autres,

**• les conseils d'administration et les directeurs gérants :**

- le nombre d'administrateurs sera limité ;
- les administrateurs devront répondre à certaines conditions de connaissances et de «qualité» ;
- les membres des Conseils devront impérativement suivre des formations faute de quoi le pouvoir qui les a désignés devra les «démissionner» ;
- des commissaires «professionnels» assisteront à toutes les réunions des Conseils ;
- des limites de rémunérations et de jetons de présence (pour mémoire, à MARCHE, tous les membres du Conseil ont

- toujours été bénévoles) seront imposées par la Région ;
- o le recrutement d'un directeur-gérant ne pourra plus être envisagé qu'après examen écrit organisé par et à la S.W.L. et suivi d'autres épreuves ;
- o des évaluations du gérant et du personnel devront être établies annuellement ;
- o un code d'éthique et de déontologie devra être signé avant la prise de fonction ;

**• les locataires et candidats à la location :**

- o le Comité Consultatif des Locataires et des Propriétaires (C.C.L.P.) disposera d'un mandat d'administrateur ;
- o la réglementation sur les loyers sera revue ;
- o le mode d'attribution sera modifié et les comités d'attribution restructurés et dépolitisés ;
- o un nouveau contrat de bail à durée déterminée avec évaluation en fin de contrat sera prévu ;
- o une «Charte des sociétés et locataires» rappelant les droits et obligations de chacun sera instaurée ;
- o un formulaire unique de candidature sera établi dans le but d'éviter les doublons ;
- o la différenciation entre maison et appartement sera renforcée ;
- o les notions de nombre de chambres nécessaires, de transfert, de logement avec ou sans jardin ou garage seront re-précisées;

En bref, cela se résume à une plus grande professionnalisation du secteur et une dépolitisation de certaines décisions de façon à éviter le clientélisme connu dans certaines régions de Wallonie.

**4. Quel est le mode de rémunération des administrateurs ?**

Dans le contexte que connaît le logement social aujourd'hui, il est bon d'insister sur le fait que les membres du conseil d'administration, organe de décision de La Famennoise, sont tous bénévoles: ils ne reçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés. Seuls les frais de déplacements imposés par la fonction sont remboursés au barème des administrations publiques. Le président, les vice-présidents, la commissaire S.W.L. (Société wallonne du Logement), les membres qui participent aux réunions du conseil d'administration, du comité restreint, aux réunions de chantiers, aux diverses réceptions de travaux,... prestent cependant de nombreuses heures, souvent prises sur leur temps de travail, pour et dans l'intérêt général de la société. (Le terme société est à prendre au sens strict et au sens large).

**5. Quel est le nombre actualisé de logements gérés par La Famennoise sur notre territoire communal ?  
Et sur l'ensemble du secteur géré ?**

Pour l'exercice 2005, il y avait 723 répertoriés: dont 674 logements sociaux, 4 logements moyens, 38 logements pour le compte des Villes et Communes, 7 logements à caractère temporaire. Sur l'ensemble du secteur couvert par la société, le nombre global était de 892.

L'activité de la société, pendant l'exercice 2006, a permis la mise en location de 8 appartements supplémentaires à On et 4 maisons à Marche. Le patrimoine loué sur le territoire de la Ville de Marche s'élève donc à 735 logements et compte tenu des activités développées dans les autres communes de l'arrondissement à 918 logements.

**6. Combien de personnes La Famennoise occupe-t-elle ?**

Le personnel employé compte 11 personnes, les équipes de chantier 16 personnes. Avec le personnel d'entretien, cela fait un

total d'une trentaine de personnes. Si le niveau de l'emploi peut sembler élevé, il faut savoir que le Conseil d'administration a, pour pratiquement tous les travaux d'entretien et de réparations, pris l'option d'effectuer les travaux avec son propre personnel ce qui est plutôt positif pour l'emploi chez nous.

Il en résulte une diminution du coût des interventions, une note réduite pour les locataires, la proximité et l'assurance des rapidités d'intervention.

**7. La Famennoise a-t-elle encore des possibilités de développement sur MARCHE ?**

Sur le territoire de la Ville de MARCHE, la société dispose d'une réserve de terrains à bâtir d'environ 30 hectares. Pour les viabiliser, il faut cependant obtenir la possibilité de les équiper et obtenir des programmes de construction. La volonté de la Ville et de la société de logement, seule, ne suffit pas. Leurs propositions de construction ou de transformation à la Région doivent être avalisées par le Gouvernement wallon qui doit disposer d'argent en suffisance pour avancer, via la S.W.L., les fonds nécessaires aux équipements et constructions.

**8. Sur quels éléments se base-t-on pour calculer un loyer. Dans quelle fourchette peut-on se situer ?**

Le loyer se décompose en deux parties (la première est fonction de la valeur actualisée du bien loué, la deuxième dépend des revenus du locataire) et est plafonné à un montant fixé par le Conseil d'Administration. Des réductions pour enfants à charge sont également accordées. Le plafond maximal avoisine les 450 € mais la moyenne des loyers réellement payés par les locataires reste, hors charges, sous les 250 € par mois.

**9. Peut-on parler de locataires fidèles à La Famennoise ?**

Oui, la tendance est même plutôt à une certaine stabilisation. Le fait que les loyers soient nettement inférieurs à ceux que pratique le privé mais aussi le bon entretien général des logements et des cités y sont pour beaucoup.

En dehors de l'une ou l'autre expulsion, les départs sont dus aux décès, rarement aux mésententes entre voisins, à l'achat ou la construction par des jeunes ménages, ...

Le coefficient de rotation des locataires est faible. Il se situe aux environs de 7% par an.

**10. Que recouvre la notion de régie de quartier ?**

Notre régie de quartier a été créée il y a une dizaine d'années à l'initiative de La Famennoise. Elle devait travailler en partenariat avec le C.P.A.S., la Ville, les locataires, le FOREM puis, plus tard, sont venus s'y adjoindre les patrons et les syndicats. Elle a pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants des ensembles de logements gérés par les sociétés de logement de service public par des actions favorisant l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la convivialité et l'exercice de la citoyenneté. Ces actions sont réalisées prioritairement par des demandeurs d'emploi ou des bénéficiaires de l'aide sociale, encadrés par une équipe professionnelle.

Cette équipe est composée d'une médiatrice sociale et d'un ouvrier compagnon.

Aujourd'hui, la régie de quartier est constituée en ASBL. Elle est donc indépendante quoique sous tutelle du Fonds du Logement mais les anciens partenaires forment le conseil d'administration de



l'association. La Famenoise participe donc toujours à la gestion de la régie de quartier mais n'a plus l'entière responsabilité des décisions prises.

### **11. Comment La Famenoise fonctionne-t-elle financièrement ?**

La Famenoise est une société coopérative. En tant que société, elle est tenue à toutes les obligations reprises au Code des sociétés et à la tenue d'une comptabilité conforme aux instructions du Plan Comptable Général Belge. Elle doit également se soumettre à la loi sur les marchés publics et respecter toutes les impositions du Code wallon du Logement.

Si elle n'a pas pour but de réaliser des bénéfices, elle est cependant tenue à présenter une situation au moins en équilibre et à disposer de réserves pour faire face à certains financements et à des imprévus. Aucun dividende n'a jamais été versé aux coopérateurs.

Contrairement à ce qu'on pense généralement, pour construire et transformer, la société doit, même dans le logement social, souscrire des emprunts et les rembourser. Ces emprunts consistent généralement en avances consenties par la S.W.L. et le montant du remboursement, la santé financière de notre société étant bonne, est supérieur au montant emprunté. De plus, une mise de fonds propres est obligatoire. Dans certains cas prévus dans le Code wallon du Logement, des subsides partiels sont accordés (essentiellement pour les transformations d'immeubles insalubres améliorables en logements et les 2 équipements).

Les recettes de la société proviennent presque exclusivement des loyers payés par les locataires. Quand on sait que le mode de calcul des loyers est arrêté par le Gouvernement wallon et qu'il y a des plafonds, les recettes, fortement contrôlées, sont congrues. C'est donc un devoir pour une société de logement de suivre de très près le paiement régulier des loyers et le bon entretien des logements par les locataires. Déduction faite des frais de personnel et de gestion, la totalité des loyers est transmise mensuellement à la tutelle. Ces produits servent au remboursement des emprunts. Il ne peut donc y avoir aucun laxisme dans la gestion.

Si pour la société, le contrôle des arriérés est un devoir (notre taux d'arriérés est un des plus faibles de Wallonie), le paiement du loyer, l'entretien du bien loué en bon père de famille et de bonnes relations de voisinage sont des obligations pour les locataires.

### **12. Si vous disposez d'emprunts de la S.W.L. pour les constructions, vous ne devez pas éprouver des difficultés pour payer vos fournisseurs ?**

Un budget doit préalablement être établi avant tout projet. Ces projets découlent des décisions prises dans le cadre de l'ancrage communal. Pour chaque logement demandé par une commune et accordé par le Ministre, la S.W.L. arrête un plafond à ne pas dépasser. Ce plafond n'a pas évolué depuis 10 ans alors que le prix des constructions a augmenté en moyenne de 7 % par an pendant 10 ans.

Parfois, une avance complémentaire permet de combler une partie du dépassement du budget. S'il y a des suppléments ou si des imprévus viennent grever le budget, la société doit les prendre sur ses disponibilités d'où l'intérêt d'en disposer, faute

de quoi il ne serait plus possible de construire.

Actuellement, le budget prévu par la S.W.L. est de 75 000 € pour un appartement et 87 000 € pour une maison. Avec de tels budgets, il n'est pas possible d'envisager de construire et payer les fournisseurs sans disposer de fonds propres pour compléter les montants nécessaires à la bonne fin des travaux.

Si on n'y prend garde, les finances de la société pourraient donc se dégrader rapidement. Comme nous avons engrangé quelques réserves, il nous a été possible de développer une politique volontariste en matière d'augmentation du parc locatif et nous mettons un point d'honneur au respect de la réglementation d'application pour les marchés publics et au paiement de nos fournisseurs.

### **13. D'autres problèmes financiers sont-ils à prévoir ?**

L'ancien gouvernement wallon a décidé d'un programme exceptionnel d'investissement (dit PEI) d'un milliard d'euros pour réhabiliter le patrimoine des S.L.S.P. en Région wallonne ou pour «déconstruire» des logements qui engendreraient trop de frais pour les rendre salubres.

Des projets ont été déposés. Comme les autres sociétés de la province, nous n'avons pas reçu le moindre penny de ce milliard d'euros. D'autre part, les sociétés qui ne sont pas reprises dans ce PEI ne peuvent plus disposer d'emprunts pour des travaux de rénovation du patrimoine. Elles doivent donc les faire également sur fonds propres ! Cette décision constitue donc une entrave sérieuse à une rénovation en profondeur et rapide de notre patrimoine. Nous sommes conscients de ce que nous ne progressons pas rapidement pour certains ouvrages qui nécessiteraient l'urgence mais le manque d'aide financière explique les difficultés de disposer des moyens suffisants tant en matériaux qu'en main-d'œuvre. Sauf, bien sûr, si on devait décider de mettre la société ... dans le rouge !

### **14. Comment pourriez-vous conclure cette «Foire aux questions» ?**

La collaboration entre les communes affiliées (dont la Ville de MARCHE) a toujours été excellente. Les organes de décision sont pluralistes et ne travaillent que dans l'intérêt général (la société et les locataires). Le consensus est la règle pour les prises de décision.

Financièrement, la situation de la société est saine. Tous veillent à ce que cela perdure. Malgré les risques financiers que jusqu'à présent elle contrôle, La Famenoise veut développer son offre en logements.

Les «affaires», cela ne concerne pas La Famenoise (ni les autres sociétés de la province). Etre rigoureux tout en respectant les lois et les réglementations et en conservant un esprit social est la règle adoptée et appliquée par les organes de décision de la société



## LIGUE ALZHEIMER

Dates des prochaines permanences :

Les permanences de la Ligue Alzheimer asbl se tiendront tous les troisièmes mercredis du mois entre 14 et 17 heures.

La prochaine aura lieu : le 20 décembre

Lieu : Bureau des Associations d'entraide, rue des Tanneurs, 22 à Marche.

**RENSEIGNEMENTS :** Aile francophone de la Ligue Alzheimer asbl, Rue Montagne Sainte-Walburge, 4b 4000 Liège  
Permanence téléphonique de 8 à 18 heures au 04/229.58.10 ou au numéro d'appel national gratuit : 0800/15 225

## RAPPEL DU BC DE JUIN : LE DISCOBUS DE LA MEDIATHEQUE :

passé près de chez vous tous les lundis de 16h00 à 20h00, Place de l'Etang



**INFORMATIONS:** Direction du réseau: 081/30.76.67  
[direction\\_reseau@lamediatheque.be](mailto:direction_reseau@lamediatheque.be)  
Centre administratif du discobus n°2 - 061/22.43.20  
[discobus2@lamediatheque.be](mailto:discobus2@lamediatheque.be)

## BESOIN DE RAFRAICHIR VOS CONNAISSANCES ?

Envie de retravailler un peu son orthographe ? Vouloir être plus à l'aise quand on écrit en français ? Envie de revoir les opérations de base en math ?

**Tout cela est possible** gratuitement à Marche dans les ateliers du CIEP  
Cours organisés pour les adultes en soirée pour être accessibles en dehors des heures de travail

**OÙ ?** Au local de la Mutualité chrétienne, 6 avenue de France à Marche.

**QUAND ?** Tous les mardis soirs entre 17 et 20 heures

Concrètement

- Ce sont des parcours individualisés ce qui permet de commencer n'importe quand dans l'année.
- On travaille à son rythme selon l'horaire qui convient
- Un formateur est toujours présent pour aider et accompagner chacun dans son travail

**Infos:** Véronique Quinet : 063/21.87.26

## S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE DIFFERENT

- c'est faire l'expérience de partir avec les Chantiers Damien en Inde, au Bangladesh ou au Congo
- c'est oser remettre en question son mode de vie, sa façon d'aborder la vie
- c'est offrir à son cœur la joie de rencontres différentes
- c'est tenter d'apporter un «mieux-être» aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose en participant à la construction ou à la restauration sur place de dispensaires.



Les chantiers Damien en collaboration avec la Fondation Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce rêve. En pratique, le séjour sur place dure 4 semaines, dont 3 semaines de travail en collaboration avec la population autochtone et une semaine de découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et octobre.

Pour en savoir plus, une première réunion d'informations est prévue le dimanche 21 janvier 2007.

**L'inscription à cette première réunion se fait en contactant :**

**Guy Reniers :** 02/2159473 [guy.reniers@skvnet.be](mailto:guy.reniers@skvnet.be)

## DEVENIR INDEPENDANT ? CHALLENGE PEUT VOUS AIDER



CHALLENGE est une coopérative d'activités qui aide gratuitement les futurs entrepreneurs qui veulent réaliser leur rêve (près de 50 installés en trois ans). Challenge a été créé en 2002 pour assister celles et

ceux qui veulent "entreprendre ensemble".

Sa cible: les créateurs individuels, situés dans le sud de la Wallonie, prioritairement en Province de Luxembourg, et porteurs d'un «petit» projet en termes d'investissement et de besoins financiers.

Elle propose cinq activités:

1. un accompagnement et une formation sur mesure pour mieux produire, vendre et gérer! Grâce au Village des Créateurs, chaque candidat(e) peut réfléchir activement à son projet d'entreprise grâce à une mise en situation.
2. une coopérative d'activités pour tester son activité grandeur nature, le tout en favorisant une dynamique collective avec des échanges réguliers entre créateurs. Cette activité s'accompagne également d'un accompagnement et de formations sur mesure.
3. Challenge Starter ou un accompagnement sur mesure à la création ainsi qu'à la post-crédation grâce à l'agrégation en tant que structure d'appui auprès de certains organismes.
4. Le Challenge Business Center situé à Marche qui propose une offre adaptée de bureaux avec accès à des équipements communs (photocopieuse, matériel de projection, imprimante...)
5. Challenge-Post Création: le suivi.

Se lancer n'est pas simple et le savoir-faire ne se limite pas aux idées et à la production : il faut aussi être capable de s'organiser, de gérer, de vendre et de se vendre.

CHALLENGE offre conseils en gestion, marketing, organisation et peut même proposer des contrats d'emploi de 1 an qui permettent de tester les capacités à devenir indépendant, sans risque. La coopérative permet aussi aux demandeurs d'emploi de conserver leurs allocations tout au long de la période de préparation du projet d'entreprise. Elle est agréé par le Fonds de participation (une institution financière publique fédérale) et par Crédal (une coopérative à finalité sociale issue du secteur associatif).

CHALLENGE peut mettre des locaux à votre disposition à Marche à un prix adapté.

**CHALLENGE SCRL** fs, rue de la Scierie, 32/1 6800 Libramont

Tél.: 061/28 75 41 Fax : 061/28 75 49

[www.challengeonline.be](http://www.challengeonline.be) - [info@challengeonline.be](mailto:info@challengeonline.be)

UFH a.s.b.l.  
**Entreprise TITRES-SERVICES**  
 → en faveur de toutes personnes qui en font la demande

**TITRES-SERVICES**

**ATELIERS DE REPASSAGE\***

Linge à déposer du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture. Récupération de votre linge 2 jours après le dépôt.

**AIDE-MÉNAGÈRE\* À DOMICILE**

(toute heure entamée = 1 titre service)

**CENTRALE DE PERSONNES MOBILES\***

Transport adapté pour personnes à mobilité réduites. Véhicules équipés d'un élévateur.

\* Tarif titres-service.

**TRANSPORTS ADAPTÉS**

Prise en charge dans l'environnement de MARCHE et BASTOGNE pour une destination située en province de Luxembourg et de Namur Max. 3,90 € (2x si A/R)  
 GRATUIT POUR LES PERSONNES QUI ONT LA CARTE TEC (+ DE 65 ANS)

USH a.s.b.l.

UNION FRANCOPHONES DES HANDICAPÉS  
 Place de l'Eglise, 2 - 6900 WAHA - Tél. 084/32 32 93

**MAGASIN DE SECONDE MAIN**

Avec la participation de personnes handicapées

→ Atelier de raccommodage



**MAGASIN OUVERT**

- mardi-jeudi-vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30

Les dépôts sur rendez-vous

Place de l'Eglise, 2  
 Tél. 084/32.32.93

B-6900 WAHA  
 Fax 084/32.32.94

**A partir du 10 décembre, le comité des crèches de Aye vous invite à venir découvrir les 13 grandes crèches installées dans le village.**

Celles-ci sont situées : rue de Serinchamps, rue Jamodenne, rue Devant le Bois, rue Saulcy, rue du Vivier(2), place du Baty, rue Gotto Royau, rue des Jolis Bois, rue Grande, chemin des Lucioles, rue du Stade et Drève des Chevreuils. Chaque soir, toutes les crèches et divers endroits du village sont illuminés. C'est donc le meilleur moment pour profiter de ces belles réalisations.



**CPJSSEZ-VOUS ?!**

Le Conseil provincial des Jeunes (CPJ) regroupe 33 adolescents âgés de 15 à 16 ans venant de toutes les communes de la province de Luxembourg. Les missions du CPJ sont notamment de mieux intégrer les jeunes dans la vie de la province, d'informer le pouvoir et l'opinion publique de la situation des jeunes, de leurs difficultés, de leurs souhaits, de leurs suggestions, de leurs actions et d'organiser des activités jugées utiles (avec le concours de l'administration provinciale).

Le CPJ c'est un groupe constitué au total d'une quarantaine de membres mais seuls 33 d'entre eux ont été élus. Les membres représentent les 7400 voix "jeunes" de la province. Ils expriment au cours de réunions, les besoins et les envies de la jeunesse d'aujourd'hui.

Par la suite ils vont concrétiser différents projets (sportifs, culturels, naturels ou sociaux...) qui ont été débattus et votés. «Pour les jeunes conseillers, le conseil est un bon moyen de faire bouger les choses à leur niveau!»

Les jeunes Luxembourgeois, qu'importe leur âge, peuvent s'adresser au : Conseil provincial des Jeunes Palais provincial, Place Léopold 6700 Arlon. Le CPJ c'est aussi une école de vie où, respect et écoute sont de rigueur. Le savoir-vivre avec les autres y est essentiel.

**ECOLE DE DEVOIRS**

Depuis la rentrée scolaire, c'est la Ville qui a pris le relais du projet « Ecole de devoirs » initié par l'asbl « Mic-Ados » à raison de deux jours semaine (15h30 à 17h30) pour les enfants du primaire et un jour semaine (16h15 à 18h00) pour les jeunes du secondaire (Complexe St François, Rue Victor Libert 36 E). Trois nouveaux sites d'activités ont ouvert leurs portes les lundis, mardis et jeudis (hors congés scolaires) de 15h30 à 17h30 pour les enfants de 6 à 12 ans. L'un à On (Place Capitaine Mostenne), un deuxième à Marloie (Bâtiment de la Régie de quartier) et un troisième à Aye (Place du Baty).

Les missions principales d'une école de devoirs sont d'organiser des activités de soutien scolaire en partenariat avec les enseignants et les parents mais aussi de proposer des activités culturelles, ludiques ou sportives comme par exemple : des ateliers lecture, écriture ou mathématique qui vont permettre de brasser et d'utiliser des notions apprises à l'école ; des sorties à caractère culturel ; des jeux et des activités sportives, en particulier collectifs et coopératifs afin de permettre aux enfants d'apprendre le «vivre ensemble».

La réussite d'un tel projet nécessite des bénévoles qui ont un peu d'expérience dans l'accompagnement et le soutien scolaire et qui souhaitent s'investir dans une action sociale. Sur chacun des sites, un coordinateur engagé organise le fonctionnement journalier, veille à entretenir de bonnes relations avec les partenaires locaux et établit des relations avec les familles. Il est donc garant de la qualité du projet.

Si vous pensez que votre enfant peut avoir besoin de ce service ou si vous avez du temps libre et que vous souhaitez devenir bénévole au sein d'une école de devoirs, contactez-nous.

**RENSEIGNEMENTS :**

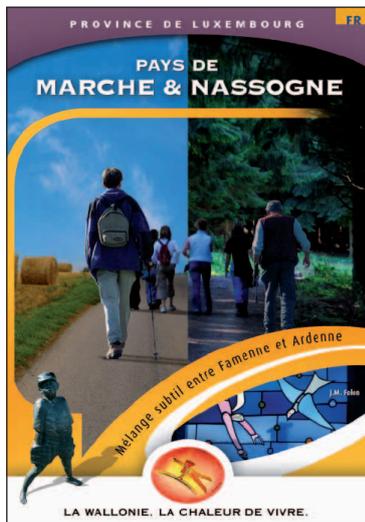
Ville de Marche-en-Famenne - Projet Ecoles de devoirs  
 Service « Coordination Enfance-Jeunesse »  
 Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89  
 E-mail : cej@marche.be ou ecolesdedevours@marche.be  
 Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

## MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE & NASSOGNE ASBL

L'édition 2007  
du « Guide touristique du Pays  
de Marche & Nassogne »  
vient de paraître !

Edité annuellement, il existe en français et en néerlandais. Ses cent pages comprennent toutes les informations nécessaires à un séjour agréable dans notre pays d'accueil. S'il est très utile aux touristes, ce guide est tout aussi précieux pour les habitants de nos communes et des communes voisines.

Attractions, musées, patrimoine naturel, architectural et historique, produits du terroir, sports, loisirs et détente, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, horeca... sont



autant de rubriques qui y sont développées. Il est disponible gratuitement sur simple demande.

Vous organisez un événement et souhaitez paraître gratuitement dans l'agenda des manifestations édité par la Maison du Tourisme ?

N'oubliez pas de nous le faire savoir dès que possible, et ce même si vous ne disposez pas encore de tous les détails pratiques !

En effet, les informations complémentaires peuvent nous parvenir en cours d'année étant donné que nos agendas (version papier et Internet) sont régulièrement mis à jour.

En outre, pour une promotion optimale, n'hésitez pas à venir nous déposer vos affiches et folders... L'agenda détaillé des manifestations est disponible gratuitement sur simple demande à :

[la Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne asbl](#)

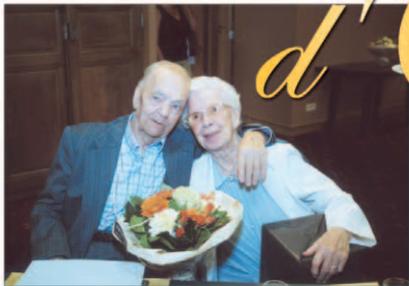
[Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne](#)

[T: 084/34.53.27 - F: 084/34.53.28](#)

[infotourisme@marche.be](mailto:infotourisme@marche.be)

<http://maison tourisme.nassogne.marche.be>

# Noces d'Or



*70 ans : Platine*

Mr & Mme LAMOLINE-GOUVERNEUR, Chsée de Liège, 35

*65 ans : Brillant*

Mr & Mme KUBORN-DEMELLENE, Av de la Toison d'Or, 147/A000

*60 ans : Diamant*

Mr & Mme VAN HUYSSSE-ZIAJSKA, r. des Montenées, 1 Marloie

Mr & Mme RENNESON-HERMANT, Chsée de Marenne, 72

Mr & Mme PETIT-DURANT, r. Noël 1944, 34 Verdenne

Mr & Mme BOULON-DOCK, r. de l'Yser, 125 On

Mr & Mme VOLVERT-GROGNA, r. Tranquille, 1 Aye

Mr & Mme GHYSELS-DAFFE, r. de la Pierre St-Hubert, 7

Mr & Mme DEFECHE-NEURET, r. Albert 1er, 41 On

Mr & Mme GOMET-HOLBRECHT, Av. de la Toison d'Or, 17/A18

*50 ans : Or*

Mr & Mme MOMBAERTS-PIROTTE, r. de l'Oiseau Bleu, 8/ap1 On

Mr & Mme KINET-DENIS, r. des Moutons, 17 Hargimont

Mr & Mme BOËTTNER-TREMBLOY, r. des Petites Sources, 14 Waha

Mr & Mme MATAGNE-DEWALQUE, r. Saulcy, 30 Aye

Mr & Mme BUISSERET-BOUCCIN, r. de l'Hermine, Aye

Mr & Mme VILLERS-HAOT, r. chsée de l'Ourthe, 103

Mr & Mme COLIN-OTTELET, Thiers des Corbeaux, 11

Mr & Mme GILLES-HENET, Place du Centenaire, 3

Mr & Mme NOEL-LECLERC, r. de la Station, 5/ap2 Marloie

Mr & Mme CHENOY-COURARD, bd. Du Nord, 4

Mr & Mme VERMEULEN-VELLE, r. Delvigne, 19 On

Mr & Mme MENGAL-VAN DER BEKEN, chsée de Liège, 35/A000

Mr & Mme GOFFARD-MAERTENS, La Campagnette, 19

Mr & Mme PALIGOT-ERNOUX, chsée de Liège, 74

Mr & Mme LAURENT-LAMBERT, chemin de Charneux, 9 Roy

Mr & Mme MORDAN-PIRNAY, chsée de l'Ourthe, 97

Mr & Mme HERIN-TOUSSAINT, r. de l'Yser On

Mr & Mme JACQUEMIN-COEURDEROI, r. des Combattants, 120 On

Mr & Mme HONNAY-OLIVIER, Chemin de Malinchamps, 14 Marloie

Mr & Mme BLOCKS-FREDERICK, r. Noël 44, 61 Verdenne

Mr & Mme VAN PUTTE-LURKIN, r. Louis Henrotin, 9 Marloie

Mr & Mme PERIN-ADAM, chsée de l'Ourthe, 6

Mr & Mme WALHIN-LEBOUTTE, r. de Tavys, 32 Aye

Mr & Mme DESTREE-DELIEGE, ch. de Liège, 104

Mr & Mme DUBOIS-CHABART, r. des Combattants, 106 On

Mr & Mme LEFEBVRE-TOURNAY, Chsée de l'Ourthe, 81

Mr & Mme SUYS-KRAUS, r. Grande, 62 Aye

Mr & Mme LEONARD-DENIS, Bois Notre-Dame, 29

Mr & Mme BRISBOIS-DAOUST, r. Frasire, 18 Aye

Mr & Mme HUBERMONT-NICKERS, La Campagnette, 4

Mr & Mme KINET-MONTULET, r. des Tombes, 2 Hollogne

Mr & Mme GELISE-GOSSET, r. de l'Yser, 18 On

Mr & Mme JACQUIN-CULOT, Impasse de la Butte, 6

Mr & Mme PAILLET-BISCO, r. Rosette, 6

Mr & Mme CHAIDRON-COURTOIS, r. Victor Libert, 11

Mr & Mme GASPARD-JORIS, r. Reine des Prés, 11 Grimbiémont

Mr & Mme EVRARD-COLLIN, r. Louis Henrotin, Marloie

Mr & Mme GREMO-SIMON, r. de la Commanderie, 13 Hargimont

Mr & Mme PIRLOT-SAINTVITEUX, r. du Souvenir, 1 Marloie

Mr & Mme BERNARD-CORONA, Sur les Hys, 3

Mr & Mme GUSTIN-LEDENT, La Campagnette, 37



Venez découvrir  
nos propositions  
pour les fêtes  
de fin d'année

*La Bonne Porte*

A. DEMEUSE  
**Traiteur**

Rue Porte Haute, 4 - Marche - 084/31.52.04  
Ouvert le lundi de 10h à 14h - du mardi au samedi de 9h à 18h



**Karaoke**  
le Fou Chantant

Animation de soirée - Karaoke dansant

ANIMÉ PAR  
**doublem**

matériel unique  
son numérique  
vidéo - écran plat  
lumière robotisée  
animateur professionnel

animation - location • 086/456 344 • le\_fou\_chantant@hotmail.com

Rue des Tanneurs, 11 || 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE



Tél.: 084/34 40 48  
GSM : 0478/33 28 95  
Fax: 084/34 40 48  
chauffage@perin.be  
www.perin.be

**PERIN** S.R.L.

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES,  
ENTRETIEN, RÉPARATION, CONTRÔLE CITERNE MAZOUT



Rue du Parc Industriel 21  
6900 MARCHÉ  
084/31 67 31  
info@locasystem.be

Rue des Scabieuses 8 - 5100 NANINNE  
081/47 08 00  
mail@locasystem.be

Location  
Vente d'outillage  
et de matériel

www.locasystem.be

**LOCA-SYSTEM**

La certitude de l'efficacité



**super partner** GB

084/31.30.76

**P** Spécialiste du frais  
Alimentation - Textile

**BRICO**

084/31.37.37

Tout pour le bricolage  
et les fêtes

Au centre  
**de Marche**  
Place aux Foires - Avenue du Monument 1



SAISON 06 | 07

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE  
CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Chaussée de l'Ourthe, 74  
6900 Marche-en-Famenne  
Bureaux : (084)31.46.89  
Fax: (084)31.14.11  
E-mail : mcfa@marche.be  
www.maisondelaculture.marche.be

Billetterie ouverte du lundi au vendredi  
de 12h à 18h

Un seul n° de réservation:  
**(084)32.73.86**

## THÉÂTRE

### LE ROI LUNE

de **Thierry Debroux**

*Hormis ses somptueux châteaux en Bavière, que reste-t-il de Louis II ? Le Roi Lune dresse le portrait d'un monarque en marge de son temps, féru d'art, au destin fascinant. Une pièce classique et un jeu brillant. Un coup de cœur auprès du public et de la presse au dernier Festival d'Avignon !*

Vendredi 19 janvier 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne  
Adultes: 16 € ou 8 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 9 € ou 5 chèques culture | Article 27: 1,25 €

### PETITS ARRANGEMENTS SOUS L'ÉDREDON

de et par **Colette Migné** (France) *Avec ses contes érotiques (à p. de 16 ans), Colette Migné vous croque des histoires pas farouches, à se faire rosir les oreilles de plaisir et de rire. Son sourire et sa chaleur achèvent de vous mettre en poche !*

POSSIBILITE DE REPAS-SPECTACLE (Au choix: L'Ambassadeur, Le Creta, Le Quartier Latin. Renseignements à la billetterie de la MCEA, au 084/32.73.86)

Mardi 13 février 2007 à 20h15 | Salle "Le Studio" (anc. cinéma L'Ecran) | Marche-en-Famenne  
Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

### LES TÉMOINS de Philippe Blasband



*Avec un humour décalé, Philippe Blasband projette le spectateur dans une Belgique du futur et l'emporte dans une spirale proche de l'hallucination. Un thriller déconcertant et palpitant.*

Vendredi 23 février 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne  
Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

### MOLLY À VÉLO de et par Geneviève

DAMAS

*Molly pourrait être la petite sœur d'Amélie Poulain. Jeune fille naïve avec des rêves plein la tête, elle apporte une bouffée d'émotion, de tendresse et d'humanité. Il paraît que depuis Eddy Merckx, on n'avait plus vu ça !*

Judi 1er mars 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne  
Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

### C'EST TOUT MOI de et par

Virginie Hocq



*Un one-woman-show plus personnel que jamais. Une galerie de personnages finement ciselés et touchants. Une technique sans faille, une réelle présence, une grande humoriste: c'est "tout elle" !*

Samedi 10 mars 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne  
Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

## Musique

Jazz

### NO VIBRATO EN CONCERT

*Ici, l'improvisation du jazz vient du fond du cœur et du corps, sans intellectualisme ou romantisme sophistiqué.*

Samedi 20 janvier 2007 à 20h15 | Maison de Village | Mormont (Erezée)  
Adultes: 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 5 € ou 2 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Flamenco

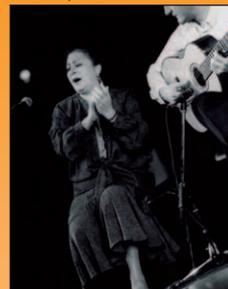
### AMPARO CORTES EN CONCERT

(ESPAGNE)

*Amparo Cortés est une véritable flamenca, avec un duende énorme et une présence scénique captivante. En matière de flamenco, elle et son quatuor (dont un danseur) constituent*

un must incontournable...

Vendredi 26 janvier 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne



Adultes: 16 € ou 8 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 9 € ou 5 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Musique brésilienne / Electronic Groove

### ELECTRO COCO EN CONCERT (PAYS-BAS,



**BRÉSIL** Basé à Amsterdam, Electro Còco réussit haut la main le mélange de rythmes traditionnels brésiliens avec un groove électronique discret mais irrésistible. Une musique sans frontières à danser !  
Vendredi 2 février 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne  
Prévente: 10 € ou 6 chèques culture | Guichet: 12,5 € ou 6 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Musique acoustique entre jazz et blues

### JACQUES STOTZEM ET ANDRE

KLENES EN CONCERT

*Un remarquable duo d'instrumentistes de très haut rang tous les deux dévoués à une musique ciselée avec maîtrise et caractère.*

Samedi 10 février 2007 à 20h15 | Al Cwène de Bwè | Juzaine (Bomal)  
Adultes: 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi: 5 € ou 2 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Rock

### SUPERSLINGER EN CONCERT

+ THE EXPERIMENTAL TROPIC  
BLUES BAND

+ THE DALLAS EXPLOSION



*Le rock'n'roll est à l'honneur dans des versions bluesy, psycho-boogie ou encore garage. Une affiche exceptionnelle avec notamment Superslinger; le nouveau groupe de Fred Lani !*  
Vendredi 16 mars 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne  
Prévente: 10 € ou 6 chèques culture | Guichet: 12,5 € ou 6 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Demandez notre programme complet (100 pages)  
et GRATUIT au (084) 31.46.89



# Mutualité Socialiste du Luxembourg

**Il y a toujours une agence près de chez vous...**

Rue des Savoyards, 2  
6900 **MARCHE-EN-FAMENNE**

**Permanence** - 084 32 00 20

- > Lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- > Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- > Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

**Centre de planning familial FPS** - 084 32 00 25

Consultations psychologiques, juridiques, sociales et médicales

- > [www.planning-familial.be](http://www.planning-familial.be)

**Optique Point de Mire** - 084 32 00 21

Lunettes, verres, lentilles et accessoires dans de grandes marques  
Réductions pour les affiliés

- > Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- > Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Rue du Vivier, 5  
6900 **AYE**

**Permanence** - 084 31 00 15

- > Mardi de 9h00 à 12h00
- > Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 13h30 à 17h30
- > Vendredi de 9h00 à 12h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

Place Capitaine Mostenne, 13  
6900 **ON**

**Permanence** - 084 34 58 65

- > Mardi de 13h00 à 19h00
- > Jeudi de 9h00 à 12h30

[www.mslux.be](http://www.mslux.be)



*A vos côtés, à tout moment*

Place de la Mutualité, 1  
6870 SAINT-HUBERT  
061 23 11 11

***Vous voulez devenir indépendant ?***

***Vous êtes déjà indépendant ou chef de PME ?***

***Vous occupez du personnel ou vous voulez engager ?***

**UN SEUL CONSEILLER**



*formalités d'installation - conseils à la création d'entreprise  
lois sociales pour indépendants  
calcul et gestion des salaires - conseils juridiques  
allocations familiales*

**A Marche, près de chez vous**

**UCM** rue Porte Basse, 2 - Marche - 084/31.40.16

THÉÂTRE | 3 - 6 ANS  
**PARADIS, PARADIS**  
PAR LA COMPAGNIE DE LA CASQUETTE

Samedi 6 janvier | 13h et 15h30  
Marche | Mcfa



" C'est dans un petit chapiteau bleu, rond et chaud que Lorient invite les enfants à un événement extraordinaire ... C'est comme un cocon où la vie semble réglée comme un beau mécanisme d'horlogerie. Lorsque le coq s'égosille et que le soleil éclabousse ses yeux, Lorient dégringole de son lit, écoute le chant de l'eau dans les tuyaux et se laisse courtiser par la douche. Puis c'est le chaleureux gloussement des poules et l'œuf qui atterrit dans son assiette, le vélo qui invite à la promenade et puis dodo. Tout semble glisser comme sur des roulettes jusqu'au jour où débarque la petite sœur Fauvette avec qui il faut partager les trésors de la petite boule chaude et ronde... Les journées bien rythmée par les jeux, les repas, la douche vont d'un coup se trouver chamboulées !"

Prix unique : 5 € ou 3 cc - Art.27 : 1,25 €  
Réduction pour les membres de la Ligue des Familles  
Réservations indispensables : 084/32.73.86  
dès le 13 novembre

**Et aussi dans 15 villages de Famenne-Ardenne  
du 23 décembre au 7 janvier :**

**AVANTI !** | Cie de la Casquette, Orange sanguine et Côté Jardin en partenariat avec les Tournées d'Adieux.

Théâtre sans parole | dès 7 ans  
Samedi 23 décembre | 15h | Rendeux

**DU TIC AU TAC** | Théâtre du Copeau  
Théâtre en Chanson | dès 3 ans  
Mardi 26 décembre | 15h | Barvaux

**LE SAUT DE L'ANGE** | Théâtre Mâât  
Théâtre sans parole | dès 3 ans  
Mercredi 27 décembre | 15h | Resteigne

**CHARLIE ET LES DJIVOO DJINN POO** | Compagnie Transhumance  
Théâtre | dès 5 ans  
Jeudi 28 décembre | 15h | Beausaint

**L'HISTOIRE EST SUR LA PALISSADE** | Cie Arts et Couleurs  
Théâtre d'objet | 3 - 6 ans  
Vendredi 29 décembre | 15h | Mormont

**SI TU SAVAIS** | Ateliers de la Colline  
Théâtre | dès 5 ans  
Vendredi 29 décembre | 15h | Libin

**AU DELÀ DE L'EAU** | Théâtre oz  
Théâtre | dès 5 ans  
Samedi 30 décembre | 15h | Saint-Hubert

**COUPONS-LEZ-PONT** | Butchinols asbl  
Théâtre | dès 6 ans  
Mardi 2 janvier | 15h | Grandmenil

**LA MAISON DE LA MARRAINE** | Skat Théâtre  
Théâtre | dès 6 ans  
Mercredi 3 janvier | 15h | Hotton

**SOIR SORCIER** | Julie Renson  
Conte | dès 5 ans  
Mercredi 3 janvier | 14h et 16h | Haut-Fays

**GROUBA** | Théâtre Oz  
Musique | dès 6 ans  
Jeudi 4 janvier | 15h | Tenneville

**FAITS DIVERS** | Cie Sac à dos  
Théâtre | dès 5 ans  
Jeudi 4 janvier | 15h | Marche en néerlandais

**QUI SE CACHE** | Les Zerkiens  
Théâtre sans parole | 2,5 - 7 ans  
Vendredi 5 janvier | 15h | Lomprez

**FAITS DIVERS** | Cie Sac à dos  
Théâtre | dès 5 ans  
Vendredi 5 janvier | 15h | Noisieux

**PARADIS, PARADIS** | Compagnie de la Casquette  
Théâtre | 3 - 6 ans  
Samedi 6 janvier | 13h et 15h30 | Marche

**LA FAUTE À QUI ?** | Théâtre loyal du trac  
Théâtre | dès 7 ans  
Samedi 7 janvier | 15h | Forrières

**1. Julia DEMOULIN** vient de fêter ses 100 ans. Elle est la seule centenaire vivant sur le territoire communal. Une réception organisée par la famille a eu lieu à la salle du village à Verdenne. Le Bourgmestre André Bouchat et l'Echevin de l'Etat Civil Bertrand Lespagnard étaient présents pour lui remettre fleurs, petits souvenirs et un doux peignoir pour affronter les frimas.



**2. Doublement décoré, Pierre Chenois** a été reçu officiellement par le Collège communal; il a notamment obtenu la Médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne pour sa belle carrière professionnelle, surtout marquée par ses 33 années de service à la Laiterie Socabel à Hollogne. Il était également secrétaire d'association de la lutte contre les maladies du bétail depuis 1962. Son champ d'action s'étendait sur les communes de Marche, Marenne, Hampteau, Halleux, Hodister, Hotton et Waha (± 8000 bovins). Vrai Marchois, apôtre de la ruralité, affable et généreux il a consacré toute sa vie au monde agricole où il a encore de nombreux amis. Curieux de tout, il vit une retraite active au milieu des siens (et en dehors...). La même décoration a d'ailleurs été décernée à André Dalaidenne.



**3. Grimbiémont:** La salle " La Gaieté wallonne " a été inaugurée le 10 novembre dernier après un an et demi de travaux. Elle remplace l'ancienne maison de village construite par les habitants eux-mêmes au début des années cinquante. Plus vaste que l'ancienne, elle est aérée, lumineuse et fonctionnelle. Un jeu de quilles a été ajouté. La nouvelle salle témoigne de la volonté des autorités communales de



mettre à disposition des habitants de chaque village un lieu de vie et de convivialité, à charge pour eux de le gérer dans l'intérêt général (ce qui passe aussi par l'obligation de trouver un équilibre entre ambiances festives et nuisances sonores).

**4. Journées du Patrimoine - 8, 9 et 10 septembre 2006** « Patrimoine et Citoyenneté »

Au total : 1.510 personnes se sont déplacées pour assister aux animations ou pour visiter les endroits proposés cette année.

1. Exposition de **Milo Dardenne**, artiste peintre et Maÿlis, créatrice de bijoux à Marloie : 520 personnes
2. Ancien Hôtel de ville (restaurant « La Vita Bella ») : 100 personnes
3. Hôtel de ville : 110 personnes
4. Musée de la Famenne : 253 personnes
5. Fondation Rurale de Wallonie (FRW) à Marloie : 262 personnes
6. Contes sur la citoyenneté à Marloie : 45 personnes
7. Concert apéritif par l'Harmonie communale à Marloie : 150 personnes
8. Bénédiction des animaux à Marloie : 70 personnes

**5. Marche, commune verte et fleurie.** La remise des prix 2006 a eu lieu le 15 septembre en présence de membres du jury, des autorités communales, du président du RSI et de Arlette Rossignon, grande prêtresse des fleurs.

Les résultats : Marcel David de Roy (hors concours, il avait remporté la palme l'an dernier)

1. Georges Delhaise de Waha - 2. Paulette Simon de Champlon
3. Christophe Marechal de Marche - 4. Mimie Sepul de Marloie - 5. Claude Ruelle de On - 6. Olivia Werner de Hargimont - 7. Jacques Henry de Verdenne - 8. José Paquet de On - 9. Christian Vincart de On - 10. Charles Poncin de On ...

Cette année, le village de On s'est particulièrement distingué par le nombre des participants et par la qualité des présentations.



**NEW**  
SANTA FE

**Willamemotors**  
S.P.R.L.

**Avenue de la Toison d'Or, 137  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE - 084/31 27 07**



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Consommation min/max et émission du Santa Fe. Consommation moyenne (l/100km) : 7,1-10,6. Emission CO<sub>2</sub> (g/km) : 187-252. A.R. 19/03/2004 : [www.hyundai-motors.be](http://www.hyundai-motors.be)



[www.atc-imprimerie.com](http://www.atc-imprimerie.com)  
[atc.imprimerie@skynet.be](mailto:atc.imprimerie@skynet.be)  
rue E. Parfonfy, 100 - HOTTON  
T. 084-46 64 99 - F. 084-46 78 21  
rue J. de Bohême, 6 - MARCHE  
T./F. 084-32 25 73

**IMPRIMERIE - PAPETERIE  
COPY-SERVICE - BRICOLAGE**

**IMPRESSION GRAND FORMAT  
LETTAGE AUTOCOLLANT**

Bâche, autocollant, papier photo,  
Panneaux publicitaires, véhicules...



**UN GRAND CHOIX  
POUR VOS CADEAUX  
PENSEZ...**



**6. Journée de la Mobilité:** en marge de cette journée, le Bourgmestre et les membres du Collège ont dévoilé les grands projets futurs. Les investissements sont importants et concernent notamment:

- l'installation d'une plateforme intermodale ( d'un parking pour camions) à aménager sur les 3 ha de terrains situés au-delà du pont du Delhaize et qui longe la route de Bastogne. Le M.E.T. prend l'aménagement en charge. Début des travaux : au printemps prochain
- Le futur boulevard urbain devenu une priorité suite au contournement. Il reliera le rond-point du Carmel au rond-point de la Pirire. Rappelons que l'idée est de ne laisser qu'une bande de circulation dans chaque sens en réservant une large partie centrale à une bande verte et des parkings. Six tranches sont prévues pour le passage: début de la première en 2009; elle ira du pont de la N4 à la Pirire jusqu'au carrefour du Palace où sera réalisé un nouveau rond-point (la partie entre le pont et le rond-point de la Pirire se fera en même temps que le parking).
- Trottoirs et pistes cyclables seront prévus. (Certains travaux sont déjà en cours, d'autres sont en projet: un prochain bulletin communal consacrera son thème à la problématique de la mobilité où tout sera expliqué en détail)

Les journées proprement dites ont connu diverses animations: pour les aînés (avec un concert de l'accordéoniste Denys Gigot), pour les férus de la petite reine, pour les enfants, les adultes... bref, il y en a eu pour tout le monde (circuits pédestres, spectacle de marionnettes pour enfants, spectacles de rues divers, Harmonie communale, Plovinète, atelier d'initiation au cirque, stand empreinte écologique, jeux en bois, concert de Cafard Rose en clôture (chanson française) mais aussi promenade en calèches, pêche aux canards, grimage et château gonflable.

**7. Les locaux du Parquet du Procureur du Roi, de la justice de Paix et du tribunal de Police** ont été inaugurés le 11 septembre dernier en présence des autorités politiques et de la magistrature. Ces locaux étaient déjà fonctionnels depuis un an. Ils offrent un meilleur cadre de travail avec des outils performants.

**8. Bientôt la cour de la Vieille Cense à Marloie** sera terminée. L'étalon en acier présenté aux Journées du Patrimoine y sera installé. Il s'agit d'une œuvre de



Gatien Dardenne, fils de Milo Dardenne habitué des cimaises de la Vieille Cense.

**9. Au rayon des œuvres d'art et autres sculptures,** signalons aussi le remplacement annoncé des



"Tours de Verre" devant l'hôtel de Ville par un nouvel ensemble: "Les trois Grâces" du même artiste: Louis Noël.

**10. Les 1er et 2 juillet** derniers, les militaires de l'unité Camp MARCHE ont organisé la 4ème édition des 24h00 Vélo au Camp Roi Albert.

La manifestation se fait en jumelage avec les "24h00 Cyclistes Tavigny - Houffalize", en collaboration avec le "Lions Club" Barrière de Champlon - le "Kiwanis" de Durbuy - les "Soroptimist" - le "Tennis club" de Marche - les "Cyclos de la Famenne" et le soutien de la Province de Luxembourg. L'activité va permettre de distribuer **17.000 €** de gains.

LA DEFENSE



Priorité à la Paix

Le 9 octobre, les bénéfices de ces 24 Hr Vélo ont été remis sous forme de chèques aux cinq ASBL suivantes en présence des autorités communales et militaires: **ASBL Mic Ados** de Marche (elle offre des séjours de vacances encadrées à de jeunes défavorisés), **ASBL Trempoline** (sensibilise les jeunes aux problèmes liés aux assuétudes), **ASBL Accompagner** de Durbuy (prodigue des soins palliatifs à domicile), **ASBL Andage** de Aye et Durbuy (accueille des handicapés en séjour de courte durée) et **ASBL ASDOR** (sensibilise les personnes à la problématique des dons d'organes).

**11. Guichet Unique du Handicap** : la Ville de Marche a inauguré très récemment un nouveau service destiné aux personnes handicapées et/ou à leurs proches.

Pour ces dernières et leur entourage, s'informer sur ses droits, sur les aides pour aménager sa maison, sa voiture ou encore trouver une activité de loisir adaptée aux enfants handicapés relèvent du parcours du combattant tant les démarches et services publics sont nombreux. Aujourd'hui et grâce au **Guichet Unique du Handicap**, une personne pourra leur apporter des informations, un accompagnement et un soutien.

Ce service est accessible tous les jours de la semaine par téléphone uniquement au **084/32.70.48**.

**12. Départ des carmélites:** Les 7 dernières carmélites encore présentes au Carmel viennent de quitter Marche pour la région de Dinant. La première pierre du Carmel avait été posée en 1886. Les Marchois leur ont dit adieu lors d'une cérémonie présidée par Mgr Léonard.

**13. Tennis:** l'inauguration du nouveau complexe a eu lieu: 2.285 m<sup>2</sup> sont couverts pour 3 terrains. L'ensemble comprend



aussi un club house (à agrandir) et une terrasse. Il aura fallu 10 ans pour mener le projet à terme. Coût près de 900.000 € (pour moitié à charge du club qui compte plus de 450 membres). Lors de l'inauguration, les différents intervenants ont insisté sur l'aspect non élitiste du tennis: on peut y trouver du plaisir quel que soit le niveau auquel on arrive. Le but final est de rendre possible la pratique d'un sport pour le plus grand nombre. Parmi les projets: l'ouverture d'une école fédérale de tennis.

**14. C'est le Lieutenant-colonel BEM Eric KALAJZIC** qui reprend le commandement "Quartier général 7 Brigade - 2 Chasseurs à pied" à la suite du Lieutenant Colonel Bruno SMETS.

Son unité se positionne comme étant un des deux quartiers généraux de la Composante Terre qui compte 120 personnes. Sa mission: mettre en oeuvre les techniques les plus modernes afin de rendre la brigade gauloise opérationnelle. Né à Liège le 7 octobre 1964, le Lieutenant-colonel BEM Eric KALAJZIC est sorti de l'Ecole Royale des Cadets en 1982. Depuis cette date, formations et commandements en Belgique et à l'étranger se sont succédé. Il a été promu au grade de Lieutenant - colonel en juin 2005. Il est marié et père de deux enfants.

**15. «Mémoires en images».** Avis de recherche. Le Cercle Historique de Marchen-Famenne, Hotton et Rendeux, qui avait déjà réalisé en 1999, pour la collection « Mémoires en images » un petit volume de 128 pages consacré à Marche (épuisé depuis longtemps, il sera bientôt réédité et



accessible en librairie), entreprend la réalisation d'un deuxième volume, qui sera cette fois étendu aux trois entités: Marche, Hotton et Rendeux.

Appel est lancé à tous ceux qui possèdent photos et/ou cartes postales anciennes, -

de préférence antérieure à 1960 - (particulièrement celles qui reflètent des aspects de la vie quotidienne ou de diverses activités: groupes, cérémonies, festivités, métiers, etc...) et qui sont disposés à les prêter au Cercle Historique.

La collecte des documents sera clôturée le 20 janvier 2007 pour pouvoir publier le volume en septembre

Contacts:

- R. HOVEN : avenue du Monument 24 084/31 13 16 Marche
- M-A. HOUSIAUX: 0478/541724;
- A. NOEL : 0499/26 08 30 ;
- Fr. WARZEE: 0486/134150 (pour Hotton);
- M. GILLET: 084/47 83 79 (pour Rendeux) ;Fr. GRANVILLE: 084/47 70 69 (pour Rendeux).

Vous pouvez aussi déposer vos documents, avec vos coordonnées et la mention " Pour le Cercle Historique" au Syndicat d'Initiative, rue des Brasseurs 7, 6900 Marche

**16.** Cette année encore, les Compagnons bâtisseurs ont participé à différents chantiers sous la conduite du GRIMM. Les deux derniers abris pour randonneurs ont été érigés au Thier des Fotches à Jemeppe et à la Croix du Gerny à Humain portant leur nombre à 7 sur l'ensemble du territoire.



Parmi les autres chantiers: le nettoyage et l'aménagement de la Marchette au Batardeau (enlèvement des ordures, des gravats, nettoyage des broussailles, création d'une zone d'auto-épuration...), l'épuration du ry Jean Nollet (au parc Van der Straeten), l'achèvement de la passerelle sur la Wamme dont les butées en béton ont été coulées avant les crues. Il faut encore façonner les poutrelles et les installer, puis les caillebotis, les garde-corps et les accès.

Vu son expérience, son rôle et ses statuts, le GRIMM compte aussi s'investir dans un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) qui "vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant le plus possible les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local".

Le PCDN est donc un outil pour aider une commune volontaire à organiser et structurer sur son territoire un ensemble d'actions favorables au patrimoine naturel et pour organiser de façon durable une prise en compte de la nature.

Vaste projet qui sera basé notamment sur le dialogue avec comme thème un slogan déjà entendu : convaincre plutôt que vaincre. La Commune doit nécessairement soutenir le projet.

La machine est lancée. Un souhait de participation citoyenne sera bientôt relayé par la presse local.

Un malencontreux copier/coller photo dans le dernier BC (p.19) a entraîné un malentendu. Ce n'est pas Madame Folon qui a remis les brevets aux pompiers militaires mais bien le commandant Thierry HUET. La photo originale ayant échappé à notre contrôle, la rumeur a circulé que le commandant Huet avait été pressenti pour reprendre le commandement de la 7ème Brigade motorisée. Interrogé par nos soins, le QG de la Composante Terre, place Dailly, n'a ni confirmé, ni infirmé. Affaire à suivre...



## EVENTS & SPECTACLES

- Samedi 9 décembre 2006 à partir de 18h00 et dimanche 10 décembre à partir de 14h00

### VITENZA TENNIS CHALLENGE

Prix unique:35 euros

La deuxième édition accueillera les 4 joueurs suivant :

1. Olivier Rochus - 2. Gael Monfils
3. Christophe Rochus - 4. Ivan Ljubicic (4ème joueur mondial!!)

- Samedi 9 décembre :

- 18H00 cérémonie d'ouverture • 18H30 match d'ouverture • 20h30 second match

- Dimanche 10 décembre :

- 14H00 consolation • 16H00 finale • 18H00 remise des prix avec cérémonie de clôture

Réservations: SHERPA : 0900/84700 (45 cent/min)

POINT DE VENTE :Disco Famenne (Marche-en-Famenne) : 084/311.884



Téli : 084/340.800 - Site : www.wex.be



- Le vendredi 9 février 2007

à 20 heures- ouverture des portes à 19h00

### Serge LAMA

Prix des places Cat: 1: 45 euros Cat: 40 euros

- Réservations: SHERPA : 0900/84700 (45 cent/min)

POINT DE VENTE :Disco Famenne (Marche-en-Famenne) : 084/311.884

ORGANISATION : Covadis Spectacles 083/220.362 - info@covadis.be



- Le samedi 14 avril à 20h30 ( ouverture 19h00)

### LAURENT VOULZY

Prix des places parking compris de 46,50 euros à 36,50 euros

Réservations: SHERPA : 0900/84700 (45 cent/min)

## SALONS

- Du 11 au 15 mars 2007 Horecatel

### 41<sup>ème</sup> salon pour les professionnels de l'HORECA, des collectivités et des métiers de bouche

Organisation: Wex Tél: 084/340.800 Fax : 084/340.809

Votre contact : Jessica PETIT : jessica@wex.be



- Le samedi 24 mars de 13h à 21h et le dimanche 25 mars de 10h à 19h

### ODEA

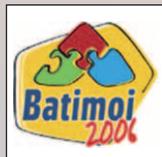
### Le Salon Rêve, Mariage et des festivités

Entrée : Salon ouvert aux particuliers et entreprises

Avec carte d'invitation : entrée gratuite - Sans invitation : 6 euros

Parking : gratuit - 3000 places de parking sur le site

Animation : plusieurs défilés sur les 2 jours d'exposition, représentations diverses



- Du 20 au 23 avril 2007 de 10 à 18h00

### BATIMOÏ 10<sup>ème</sup> édition

Salon grand public

Entrée : 7 euros

Entrée sur présentation de réduction

(2 euros dans les journaux) : 5 euros

Gratuit pour les dames le lundi

Construction - Rénovation - Décoration - Ameublement - Piscine - Aménagement de jardins

En 2007, BATIMOÏ fêtera son dixième anniversaire !

Ces dernières années, le salon a connu une belle croissance et il se place désormais parmi les plus importants rendez-vous de la construction en Wallonie.

Il réunit quelque 200 exposants dans les cinq palais du WEX, soit 19 000 m<sup>2</sup> d'exposition.

# LEGRAND

carrosserie



Daniel Legrand - Maître Carrossier  
Agréé par les compagnies d'assurance

rue du Parc Industriel  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél.: 084/32.12.11  
Fax: 084/32.12.20

Prêt de véhicule  
gratuit durant  
la réparation

# S.D.I. S.A.

SOFTWARE  
FOR BUSINESS  
AND INDUSTRY

- Réalisations informatiques
- Maintenance
- Toutes fournitures



Apple

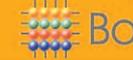


HEWLETT  
PACKARD

you can

EPSON™

Canon



Bob Software



126 Avenue de France | 6900 MARCHÉ

Tél. 084/32 03 03 Fax. 084/31 15 71



Vivre en  
sécurité  
chez soi



asbl

Service de télévigilance

Tél. 084 31 18 47

Fax 084 32 09 61

rue du Parc Industriel, 12

6900 Marche-en-Famenne

Président: J.-M. CARRIER, Député permanent

«24 HEURES/24»

« Depuis 1948, pour le professionnel et le bricoleur... les Peintures GUILMIN... une couleur d'orange »

# GUILMIN

## fabricant de peinture

[WWW.GUILMIN.BE](http://WWW.GUILMIN.BE)



### BIENVENUE DANS NOS NOUVELLES INSTALLATIONS



**NOUVEAU**

### NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION

**NOUVEAU**

Rue de la Plaine, 5  
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE  
Zoning de la Famenne  
A proximité du Wex  
Tél. : 084/21.16.45  
Fax : 084/21.26.10

De mardi au vendredi : de 8h30 à 12h15

et de 13h15 à 18h

Le samedi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

